

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2493)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 353

présenté par

Mme Dalloz, M. Straumann, Mme Louwagie, Mme Duby-Muller, M. Reiss, Mme Poletti,
M. Deflesselles et M. Viala

ARTICLE 16

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.